

Interpellation au Conseil Communal d'Aigle

Concernant un éventuel report du deal de rue

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ayant, ces derniers mois, déposé une interpellation concernant la sécurité à la gare ainsi que le deal de rue, je me permets de revenir sur ce sujet.

Nous avons appris, par voie de presse, que, suite à l'appel au secours de Vevey, Lausanne et Yverdon, des opérations coup de poings vont être menées afin de lutter contre le deal.

Ceci a permis, il y a quelques années, à Bex, de nettoyer la gare et ses alentours. Toutefois, le report s'est largement fait sur Vevey.

De plus, notre situation de noeud ferroviaire et la fréquentation élevée de notre gare est idéale pour les dealers. La prochaine ouverture, réjouissante au demeurant, du parc Mon Séjour peut aussi les attirer.

Il est déjà constaté des échanges de mauvais procédés entre des personnes venant de Vevey et de Monthey se donnant comme lieu de très furtive rencontre les escaliers et passage sous-voie de notre gare. Vite fait bien fait et hop, chacun remonte dans son train et disparaît.

La plus haute vigilance est requise.

Je demande donc instamment à la Municipalité de nous répondre si elle a prévu de charger l'EPOC de se mettre en relation avec les autres polices afin de connaître les dates de ces futures interventions et de tout mettre en œuvre pour éviter, dès les 1ers jours et avec la plus grande fermeté, que cela ne déferle sur nous.

Merci de votre prompte et complète réponse

Pour le PLR, Alexandre Favre

Aigle, le 27 octobre 2024